

RÉPUBLICAIN ORGANE DÉPARTEMENT DU

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

6 mois 1 an CAHORS ville..... 8 fr. LOT et Départements limitrophes.................. 3 fr. 9 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse. Rédaction & Administration

CAHORS. - 1, RUE DES CAPUCINS, 1. - CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

RÉCLAMES....

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Les Etats du Nord se trouvent placés, par suite de leur situation géographique, entre l'enclume germanique et le marteau britannique.

Aussi les chancelleries de Londres et de Berlin ont-elles rivalisé de coquetteries, surtout en ces dernières années, pour maintenir dans ces pays leur influence et y soutenir leur prestige, de façon à empêcher que l'une d'elles y devînt prépondérante.

C'est cette préoccupation commune àl'Angleterre et à l'Allemagne qui a amené l'intervention récente des deux conventions relatives à la Baltique et àla mer du Nord.

On sait que la France a participé à rés accords internationaux et que la diplomatie anglaise a manœuvré alors de façon à rendre nécessaire cette participation, que l'Allemagne accueillait sans enthousiasme.

Ces négociations qui ont rappelé très opportunément que la France avait sinon un rôle à jouer, du moins. un mot à dire dans les questions suscentibles d'intéresser l'équilibre de la Baltique et de la mer du Nord, ont donné une portée politique à l'amitié toute platonique qui unissait depuis de longues années notre pays aux Etats du Nord.

ces derniers ont toujours marqué beaucoup de goût pour notre culture francaise ainsi qu'une vive sympathie pour notre peuple. Ils savent d'ailleurs que notre amitié pour eux est entièrement désintéressée et que notre politique propre, tendant au maintien de la paix générale, répond à la fois à leurs aspirations et à leurs in-

L'accueil cordial et chaleureux qui a été fait au président de la République, tant par la cour que la population. à Copenhague et à Stockholm, montre combien notre pays est connu et apprécié et en quelle particulière estime il est tenu par les Etats scandinaves dont la sympathie s'appuie à la fois sur de favorables traditions historiques et sur la considération du rôle pacifique et pondérateur qui nous est dévolu dans les combinaisons d'allance et d'amitie entre lesquelles se partage l'Europe.

De ces trois Etats le plus petit, le Denemark, est peut-être celui qui, par le cœur, est le plus près de nous. Nous ne saurions oublier qu'il porta n 1870 le deuil de nos défaites.

Il a subi les mêmes épreuves que nous par le fait des mêmes adver-

Les Danois du Schlesvig et du Holslein sont aussi durement traités par A Prusse que nos Alsaciens et nos orrains des provinces annexées.

Avant nous, ils furent les premiè-188 victimes de la stupide et néfaste olitique de Napoléon III.

lls ont les mêmes regrets et peutdre partagent-ils les mêmes espé-

Toutesois, les Danois sont tenus à plus grande prudence dans la maestation de leurs sentiments. Car colosse allemand est là tout près, ulles guette. 230 kilomètres seulement séparent Copenhague de Berlin, dans l'ancien port danois de Kiel the flotte allemande formidable est oujours prête à fondre sur les quellles bâtiments qui représentent les orces navales du Danemark.

Copenhague est placée sous la hausurveillance de l'empire allemand. Le Danemark sent combien sa silation est précaire, sa sécurité tromleuse, son avenir incertain.

Trop faible pour pouvoir se défenen cas d'agression, il peut et doit scompter l'intervention des grandes Missances qui ne sauraient tolérer de les détroits du Sund tombassent Man domination de l'empire allehand, qui ferait ainsi de la Baltique une mer fermée.

Si les Danois savent de quel péril Patrie est menacée, ils n'ignoanis non plus où sont leurs vrais

Après avoir salué avec satisfaction

| la formation de l'alliance franco-rus- | frayer. William Taft touche par an | rière en une salle à manger où sera | De Copenhague à Stockholm se, dont l'entrevue de Revel va attester la solidité et la permanence, ils trouvent dans la double entente de l'Angleterre avec la France et la Russie de nouvelles garanties pour le maintien de la paix du monde dont

dépend si étroitement leur existence. L'équilibre européen, grâce à l'initiative d'Edouard VII, a été restauré sur de nouvelles bases.

Les Etats scandinaves sont trop avertis pour ne pas reconnaître qu'il existe maintenant une Europe dont ils n'ont rien à redouter et sur laquelle ils peuvent compter, le cas échéant.

En acclamant dans leurs capitales fleuries et pavoisées le président de la République, alliée de la Russie et amie de l'Angleterre, les habitants de la Scandinavie saluent la France qui passe, messagère de paix, poursuivant flèrement son noble idéal de concorde internationale.

Voyages des chefs d'Etat

La Président de la République aprés avoir recu à Copenhague l'accueil le plus flatteur, est maintenant l'hôte des souverains et du peuple Suédois et il a retrouvé à Stockholm les acclamations enthousiastes qui l'avaient salué et escorté en Danemark.

Soyez certains qu'en Russie et qu'en Norvège il en sera de même et réjouissez-vous-en avec moi. Les petits cadeaux entretiennent l'amitié, c'est entendu, mais je crois qu'ils la développent lorsqu'ils sont portés à domicile par les souverains ou chefs d'Etat.

M. Fallières fait donc une excellente besogne; il travaille au développe- croassent dans leur mare. ment des bonnes relations étrangères avec la France et il faut lui savoir gré de la peine qu'il prend actuellement, alors qu'il serait si bien à l'ombre dans la forêt de Rambouillet ou dans un mas du Loupillon.

Constatons en passant que nos présidents de République n'éprouvent à présent aucune difficulté à satisfaire leur humeur voyageuse.

Il en allait bien autrement au lendemain de la guerre, et lorsque Thiers, à plusieurs reprises, manifesta le désir de visiter quelque province, il se heurta toujours à une opposition irréductible de la part de l'Assemblée nationale.

Celle-ci décida que pour lui, plus encore que pour elle-même, la résidence à Versailles serait strictement obligatoire, et lorsque plus tard, se relâchant un peu, elle toléra de rares réceptions à l'Elysée, elle y mit pour condition que M. Thiers rentrerait le soir même à Versailles. La première fois qu'il ne rentra pas, ce fut toute une affaire.

Plus tard encore, il obtint l'autorisation d'aller jusqu'à Trouville, mais comme un simple et bon bourgeois qui se rend avec sa famille aux bains de mer. Il y allait avec sa femme et sa belle-sœur, sans escorte militaire, sans maison civile, et il logeait dans le chalet modeste d'un de ses amis, M. Cordier. Il finit néanmoins, par s'entourer d'un vague appareil militaire, sous prétexte de tir à la mer. On le rencontrait alors sur la plage avec un petit cortège d'officiers et on le vit un jour, tout comme Napoléon à Montereau, pointer lui-même un canon. Ce fut vers cette époque qu'il parla à ses intimes d'endosser un uniforme pour passer les revues.

L'élection présidentielle

William Taft croit à son étoile. Pourtant il ne serait pas sùr du succès définitif de son élection présidentielle s'il n'avait l'appui de ses deux Egéries, Mrs William Taft, sa femme, et Mrs Charles Taft, sa belle-sœur. Elles lui prétent l'aide non seulement de leurs bons conseils mais aussi de leur bourse. Car rien ne coûte en Amérique autant qu'une campagne présidentielle et les émoluments du secrétaire ne suffiraient point à la dé8.000 dollars, il en dépense 17.000. C'est la cassette des deux belles-

sœurs qui fait face au déficit. Mme Charles Taft est la fille de David Sinton, qui fut pour Cincinnati un Astor et réalisa, à l'égal de celui-ci, une fortune colossale évaluée à 200 millions au moins. C'est elle qui paie la grosse note de la campagne présidentielle. Elle a décidé que William Taft serait le successeur de Roosevelt. Et il le sera. Ce que femme veut...

Le Prince aux pieds nus

Prisdang Choomung est prince et proche parent du roi de Siam. Chulalongkorn lui a confié d'importantes missions diplomatiques en Europe et aux Etats Unis. Jeune, instruit, parlant avec facilité plusieurs langues, disposant d'une fortune considérable, éblouissant les regards par les feux de ses brillants, il était admiré dans les salons aristocratiques de Paris et de Londres. Les femmes l'adoraient.

Il vient de renoncer à toutes ces vanités pour revêtir à Ceylan la robe jaune du prêtre bouddhiste, se tresser les cheveux comme les anachorètes. et s'en aller pieds nus en pèlerinage au temple de Kotahoma.

Là, dans le recueillement, il songe au néant des empires de ce monde, où nul ne lui est apparu comme l'incarnation du surhomme de Nietzsche:

- Ils sont tous, dit-il, comme les grenouilles dea Védas, qui sautent, vertes ou jaunes, toutes brillantes de gouttes d'eau, se cachent pendant l'été, se montrent à l'automne et

Et les visiteurs du temple recueillent les paroles de ce sage.

INFORMATIONS

Au Maroc

Gouverneur assassiné

Abd-el-Aziz a été proclamé à Ouezzan et dans tous les districts du Garb par des crieurs publics. Les Béni-Hassen ont assassiné le gouverneur envoyé récemment par Moulay-Hafid.

Incident clos

L'incident relatif à l'individu arrêté comme hafidiste, qui fut réclamé par la légation d'Allemagne, est clos par l'arrestation du caïd qui l'avait arrêté, les témoignages ayant prouvé que le caïd avait injurié la légation allemande.

Le Khalifat de Moulay-Hafid

Kittani a été nommé khalifat de Moulay-Hafid, en remplacement d'Omrani, qui prend le commandement de la méhalla destinée à Tétouan. Le bruit court que Moulay-Hafid suivrait la méhalla à Tétouan.

Kittani est en pourparlers avec les Ouzdjamaa, auxquels il promet la liberté de Bagdadi avant le départ de Moulay-Hafid.

Le voyage de M. Fallières

Les Télégrammes et Visites

Le président Fallières, dès son arrivée en rade de Revel, s'est empressé de télégraphier à l'impératrice douairière Marie Féodorowna, pour la prier d'agréer ses hommages.

L'impératrice a répondu aussitôt au président en termes fort aimables. De nombreux télégrammes de toutes les colonies françaises de Russie parviennent à M. Fallières le félicitant de sa venue.

Le matin, les bâtiments russes et français ont hissé les couleurs russes et françaises, ainsi que le grand pavois aux sons de « l'Hymne russe » et de la « Marseillaise ». Des visites s'échangent entre les amiraux et les commandants des unités navales.

Sur le « Vérité », les charpentiers travaillent à transformer la plage ar-

donné le soir le dîner offert par le président.

M. Mollard et le commandant Kéraudren sont allés à bord du « Standard » offrir à l'impératrice, de la part du président, deux magnifiques vases en argent qui constituent des œuvres de la plus grande valeur ar-

Un déjeuner à bord du «Standart»

M. Fallières quitte la « Vérité » et monte sur son canot pour se rendre à bord du «Standart». L'empereur le reçoit avec le cérémonial habituel et l'impératrice se tient à quelques pas en arrière.

Le président donnant le bras à l'impératrice et l'empereur donnant le bras à Mlle Bulow, dame d'honneur, pénètrent dans la salle à manger. Le déjeuner, qui a eu lieu dans la même salle à manger que la veille, est servi presque sans apparât. Cette simplicité permet aux personnes russes et françaises de resserrer les relations de courtoisie et d'affabilité qui se sont déjà établies ; c'est ainsi que l'impératrice conserve le sourire sur les lèvres avec le président et M. Pichon, ainsi que M. Mollard, et l'empereur, dont le regard clair et pénétrant se porte sur tous les convives, parle presque sans interruption et non sans entrain avec M. Lanes, l'amiral Touchard et le général

L'impératrice, après le déjeuner tient à féliciter M. Lanes de son prochain mariage avec Mlle Falliéres et à lui présenter ses vœux. L'empereur se fait présenter à M. André Fallières, fils du président.

Lorsque le déjeuner est terminé, le président prie l'impératrice d'ac cepter les deux vases d'argent massif style de transition Louis XV-Louis XVI, qu'il a emportés de France à son intention. Les deux vases sont garnis de roses dénommées roses de France.

Le président offre aux grandes duchesses, qui sont vêtues de robes roses très simples, les présents qu'il leur a destinés; les grandes-duchesses, surtout la plus jeune, paraissent enchantées.

Puis vient le tour du tsarevitch. Malgré ses quatre ou cinq ans, il a attendu avec patience son cadeau et le voit arriver avec plaisir. Quand le président ouvre la grande caisse sur laquelle sont écrits les mots «Chemin de fer du Nord », il en regarde l'intérieur d'un œil étonné et curieux.

Le tsarevitch donne spontanément et très gentiment sa main au président ; puis, quand M. Fallières se retire, il ôte, sans qu'on lui dise, son béret de la main, pendant que la musique joue l'hymne national français.

L'empereur a manifesté le désir de visiter le « Dupetit-Thouars » et s'y rendra l'après-midi.

A Revel

Après le dîner offert par le Président de la République aux souverains russes à bord du « Vérité », l'escadre française a repris la mer à destination de la Norvège; elle est arrivée à Christiania jeudi.

Le yacht impérial « Standart », avant à bord l'empereur et l'impératrice de Russie, a quitté Revel, mercredi matin.

Les toasts de Revel et l'opinion étrangère

De Berlin on envisage la situation internationale avec calme.

La rencontre du président et du tsar est considérée comme une manifestation tout ordinaire de l'amitié entre la Russie et la France et ne pouvant provoquer de méfiance de la part de l'Allemagne.

On fait remarquer que le discours de sir Edward Grey, d'autre part, a été accueilli très sympathiquement. Ses déclarations sont d'autant plus intéressantes que le secrétaire d'Etat anglais est connu pour son silence.

En ce qui concerne la Turquie, l'Allemagne est d'accord en cela avec les autres puissances, qu'elle croit que la situation actuelle exige de la sagesse et de la prudence.

I y a un peu pius d'un an, je reçois | remarquer, cher aut. qu'il- mer a co |-fant actuel est un acte prace que la | tance, a supposint que la | que des à present it se cruit acquire.

L'échange de vues continue ent ? Fédérations de commerçants et inles puissances et des notes sont en préparation qui seraient remises à la Turquie pour le cas où elle serait impuissante à rétablir l'ordre en Macédoine.

Toutefois, on espère que la constitution imposée au sultan par l'armée et non par les masses populaires sera maintenue et que le calme reviendra sans l'intervention des puissances.

Le Popolo Romano dit que l'entrevue de Revel, en raffermissant l'alliance franco-russe, peut être considérée comme la consolidation de la situation pacifique de l'Europe.

De Vienne, 28 juillet: Le Neues Wiener Tageblatt écrit : « La politique franco-russe reste aujourd'hui, comme elle l'était hier, une politique de paix, mais d'une paix fondée sur l'équilibre, une politique qui s'oppose à toute tentative de suprématie en

En Turquie

Le sultan parle au peuple

Les journaux turcs annoncent seulement aujourd'hui que le sultan s'est montré lundi vers minuit, à la foule rassemblée devant Yildiz-Kiosk.

Le sultan a ouvert lui-même la fenêtre et a demandé pourquoi la foule était venue. Quelqu'un lui a crié :

« Nous ne voulons pas autre chose que voir Votre Majesté en bonne santé. Depuis trente-deux ans, quelques traîtres nous ont caché Votre Majesté. Maintenant, nous l'avons vue. Mille remerciements! Que notre Padichah vive longtemps! ».

Le sultan a répondu :

« Mes enfants, soyez tranquilles. Depuis mon avenement au trône, j'ai travaillé pour la prospérité et le salut de la patrie. Le bien-être de mes sujets, qui me sont aussi chers que mes propres enfants, est mon plus vif désir. Votre avenir, Dieu m'en est témoin, est désormais assuré. Je travaillerai avec vous. Vivez maintenant comme des frères, en jouissant de votre liberté. Je suis satisfait de la fidélité et de la reconnaissance que vous me témoignez. Rentrez chez vous, et prenez du repos. >

La foule s'est retirée, après avoir vivement acclamé le sultan, qui avait auprès de lui le grand-vizir, le cheikhul-islam, Kiamil Pacha et Omer Rouchdi-Pacha.

Les prisonniers sont libérés

Une délégation importante s'est rendue auprès du grand-vizir pour exiger l'exécution immédiate de l'amnistie des condamnés politiques. La délégation menaçant de se rendre dans les prisons pour délivrer les prisonniers, cette démarche a causé une telle impression qu'il a immédiatement été donné des ordres pour qu'on relache les prisonniers politiques.

Le budget de 1909

La commission du budget a examiné le budget de la marine.

Après discussion, elle a décidé de supprimer, en tant que ports militaires, les deux ports de Rochefort et de Lorient. Ce dernier serait conservé comme établissement de construction. Quant à Rochefort, la liquidation des services de ce port serait progressivement poursuivie, mais il serait maintenu pendant une période pour la construction des petites unités.

Cette décision entraînera une série de réductions qui seront chiffrées ultérieurement.

La commission a réalisé, en outre, sur divers chapitres, des économies qui se montent au total de 700 000 francs environ; mais elle a dû faire état d'une imprévision de dépenses de 1.273.000 francs pour l'augmentation des retraites des inscrits maritimes.

Contre l'Impôt sur le Revenu

Le président du conseil a reçu mardi matin les membres du comité de direction de la Confédération générale du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, les présidents des ferme des places n'a pas encore été

dustriels.

La délégation a remis à M. Clemen* ceau une lettre dans laquelle étaient exposées les doléances du commerce, et les vœux exprimés par ses Congrès au sujet des amendements apportés

aux mesures fiscales en discussion. Le président du conseil, sans discuter les questions soulevées dans cette lettre, a pris acte de la démarche faite auprés de lui par les représentants autorisés et regulièrement mandatés des corporations composant la Confédération nationale du commerce en gros des vins et spiritueux, la Fédération des voyageurs et représentants de commerce, la Fédération nationale des débitants, hôteliers et restaurateurs, la Fédération des syrdicats de l'épicerie, la Fédération des Syndicats de la charcuterie, le Syndicat général de la boucherie française.

Les Ballons allemands en France

A propos des fréquents atterrissements de ballons allemands en France, le « Berliner Tageblatt », journal radical dont on connaît l'indépendance, publie l'article suivant :

« Tous les huit jours, un ballon passe la frontière française, et chaque fois les aéronautes sont des officiers allemands. Les premiers furent tra:tes en camarades. Mais on finit mair. tenant par laisser entendre, en France, qu'il vaudrait mieux éviter ces trop fréquentes visites. En effet, si personne ne veut admettre que notre état-major veuille employer cette naïve méthode pour un service de reconnaissance, et si la France n'est plus heureusement un pays ennemi, il serait bon néanmoins qu'on se posât du côté allemand la question de savoir s'il ne serait pas plus prudent de s'abstenir de faire des ascensions près des frontières lorsque le vent souffle de l'est.

» Imaginons-nous le cas opposé. Au moment où la nervosité est si grande chez nous, que ne dirait-on pas si, à des intervalles aussi rapprochés, des ballons militaires ou des dirigeables français atterrissaient en Allemagne? On accueillerait certainement par un éclat de rire ironique l'explication tirée du fait que le vent soufflait justement de ce côté-la. On ferait dont preuve de tact en évitait ces voyages en pays étranger, et le tact, comme l'on sait, est actuellement très important pour le concert européen. »

Conseils de régiment

En réponse à certaines questions qui lui ont été posées, au sujet de l'application des dispositions de la circulaire ministérielle du 10 février, 1908, relative aux conseils de régiment, le ministre a répondu ce qui suit:

1º Il n'est pas possible de maintenir le recrutement des sous-officiers sur l'ensemble du régiment. Le législateur de 1906 a voulu, en effet, que les candidats au rengagement soient jugés par leurs chefs directs. Il en découle que toutes les fractions détachées, d'un effectif suffisant, doivent posséder un conseil de régiment, qu'elles soient permanentes ou relevées périodiquement.

2º Ni le chef de corps, ni le conseil de la portion principale n'ont qualité pour classer les demandes de rengagement de plusieurs candidats à une vacance unique. Le conseil de la fraction possédant la vacance est seul qualifié pour départager les candidats

agréés pour leurs conseils respectifs. 3º L'existence d'une place de sergent-major ou d'adjudant dans un détachement y suppose une vacance de rengagé. Rien ne s'oppose à ce que cette place soit donnée par promotion à un sous-officier rengagé d'un autre détachement. Cette mesure aura pour résultat de donner au premier détachement son complet de rengagés et de créer au second une vacance de rengagé qui sera comblée

par les moyens réglementaires. 4º Il n'y a pas d'inconvénient à ce que, dans les corps où une répartition

5º Le chef de corps n'a pas qualité pour refuser ou délivrer l'autorisation de rengagement à un candidat régulièrement admis par le conseil compétent, alors même qu'il ne partagerait pas l'avis de ce conseil.

6° La règle posée par le paragraphe III de la circulaire du 10 février 1908 s'applique à tous les candidats au rengagement, sous-officiers non rengagés ou caporaux rengagés; ces derniers doivent, par suite, être rengagés dans leur détachement si, bien entendu, ils sont agréés par le conseil dont ils relevent.

Mme Syveton contre le « Gaulois » et Mme Lebaudy

La première chambre du tribunal vient de statuer sur le procès en dommages-intérêts intenté par Mme veuve Syveton, à l'occasion d'un article paru le 15 février 1905 dans le Gaulcis sous le titre « M. Syveton a été empoisonné », au gérant du Gaulois, à l'auteur de l'article et à Mme veuve Lebaudy, dont on reproduisait une interview.

Le gérant du Gaulois, l'auteur de l'article et Mme veuve Lebaudy sont condamnés solidairement à 10.000 fr. de dommages intérêts.

M° Michel Pelletier avait plaidé pour Mme veuve Syveton, et Me de St-Auban pour Mme veuve Lebaudy et Me Maurice Tezenat pour le Gaulois.

En Indo Chine

Le gouverneur général par intérim de l'Indo-Chine, vient de faire savoir au ministère des colonies, que le commandant du troisième territoire militaire et le commandant du deuxième groupe opérant dans la province de Yen-Kay, continueront leur poursuite contre les bandes chinoises.

Ils sont très utilement secondés par des partisans qui pourchassent dans les montagnes, les petits groupes, entre lesquels se sont fractionnées les bandes.

Les pertes des pirates depuis le 18 juin dernier sont de 135 tués et 117 prisonniers. Soixante fusils et un grand nombre de cartouches leur ont été pris. Leur chiffre de malades et de blessés doit être considérable.

La poursuite sera continuée jusqu'à capture ou destruction complète.

Petites Nouvelles

La Commission militaire, réunie mardi, a prononcé à l'unanimité la reception du dirigeable République.

- On mande de New-York que Farman a lancé aux frêres Wright un dé fi pour le vol le plus long, le plus rapide et le meilleur. L'enjeu est de 50 000 francs. On s'attend à ceque cette fois les frères Wright acceptent le défi.

- M. Maujan, sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur, a présidé dimanche à Deauville, l'inauguration d'un bureau de poste, d'un groupe scolaire

- M. Cruppi, ministre du commerce, a inauguré mardi au Grand Palais le troisième salon du mobilier.

- 94 grèves et 2 locks-out ont été signalés en juin à la direction du travail. Le nombre des ouvriers qui y ont pris part, connus pour 83 de ces conflits est de 7216. Il y a eu en juin 124 grèves once el ruoq frattogmi

- Un grand incendie s'est déclaré dans les puits de pétroles à Tompico. D'énormes dégâts ont été causés. Tous les efforts faits pour mairiser les flammes qui s'élevaient à 400 mê-

tres sont restés vains jusqu'ici.son qu - Les communes de Teillet, canton de Hautefort, et Saint-Paul-Lizonne, canton de Verteillac, sont désignés par

l'administration des contributions, pour l'évaluation des propriétés non bâties en vue de l'application de l'impôt sur le revenu.

CHRONIQUE LOCALE

Une Circulaire

Dans une longue circulaire adressée à son clergé, l'évêque Onésime Laurans condamne le livre d'histoire de MM Aulard et Debidour.

Ce livre, dit M. Laurans, ne mérite pas d'être mis entre les mains des enfants, parce qu'il est contraire à l'enseignement chrétien.

La Congrégation de l'Index, comme on le voit, exerce son action dans notre département, ou plutôt, elle tente par l'intermédiaire du délégué romain une campagne contre l'instituteur laïque.

Nous ne croyons pas qu'elle obtienne un résultat quelconque dans le Lot. Et, bien que des pères de famille, obéissant aux ordres de la dite Congrégation aient déjà, comme à Fages, essayé d'en imposer aux instituteurs, de préférence aux institutrices, les décrets de la dite Congrégation et les circulaires de l'évêque de Cahors resteront lettre morte.

Nous avons de bonnes raisons pour croire qu'il en sera ainsi, et le bonhomme de Fages pourrait nous dire lui surtout, pourquoi il est aujourd'hui, à peu près calmé de sa violente

crise anti-laïque. Cette campagne entreprise contre l'enseignement laïque, ces encycliques, mandements, circulaires papales, épiscopales, tout cela c'est du

bruit pour rien. L'instituteur, dans sa classe, fera comme par le passé. Et pour notre part, si nous avions un conseil à lui donner, nous lui dirions de faire exactement le contraire des volontés, des désirs, des ordres de la congrégation de l'Index et des évêques.

Et tout le monde s'en portera mieux, car s'il arrivait que satisfaction fut donnée aux dits évêques dans leur mise à l'index de tel ou tel ouvrage classique, on risquerait de revenir au mauvais vieux temps où la bibliothèque scolaire se composait d'une histoire sainte, du catéchisme et d'un vague traité d'arithmétique.

L'histoire d'Aulard et Debidour ne plaît pas à monseigneur de Cahors? Raison de plus pour que chaque enfant ait cette histoire entre les mains, Peut-être que les monsignors comprendront alors qu'ils ont tout à gagner à laisser les instituteurs maîtres dans leurs écoles.

LOUIS BONNET.

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira à l'Hôtel-de-Ville le vendredi 31 juillet courant à 8 heures du soir.

Ordre du jour:

Demandes de soutiens de famille: Lagarrigue, Borne, Cassan, Trémollières, Farges, Guiral, Vialard, Périès, Valery, Champon.

Elections consulaires. Désignation de deux délégués pour la confection

Approbation du cahier des charges du Collège de Filles.

Collège de Filles. Demande de dé-

grevements. Location du champ de tir d'Arnis. Affaires diverses. Rapports des commissions.

-ms' | Contributions | indirectes |

M. Delroux, commis des contributions indirectes à Figeac, est nommé commis principal à la résidence de Cluis (Indre).

Ecole de Commerce de Toulouse

A la suite du concours de sortie de l'Ecole de Commerce de Toulouse, le diplôme supérieur a été accordé à notre compatriote M. Depeyre.

LYCEE GAMBETTA

La distribution des prix aux élèves du Lycée Gambetta a eu lieu hier matin sous la présidence de M. Lerebourg, préset du Lot, assisté de MM. Roques, Inspecteur d'académie, Brugeas, proviseur du Lycée.

De nombreux invités assistaient à la cérémonie.

La musique militaire prêtait son concours précieux.

Après deux très remarquables discours de MM. Lamarche, professeur agrégé d'allemand et Lerebourg, préset du Lot, il a été donné lecture du Palmarès.

Voici le nom des élèves le plus fréquemment nommés:

Prix d'Honneur

Mathémathiques A et B: J. Mabru. Première A, B, C, : C. Brugeas. Première D: R. Delbrel.

Mathémathiques A et B: A. Richaud (Excellence), Lagarde, Mabru, Redoulès, Laconde.

Philosophie A et B: Laville (Excellence) Coueslant (Prix d'honneur, dissertation française), Larnaudie,

Première : Brugeas (Excellence A, B, C, et prix d'honneur, composition française), Delbrel (Excellence D), Couzy, Delpon, Moles, Lescale, Carle, R. Richaud, Peyrissac, Barde. Postes et Contributions direc-

tes: Rossignol, Combelles. Seconde: Paumès (Excellence A, B), Soulié (Excellence C, D), Cassan, (Mention de prix), Sarny, Réquirand, Holzer, Pélissié, Robert, Œgerter, Course, Marcenac, Grangié, Audy.

Troisième : Chagniard (Excellence A), Rossignol (Excellence B), Durand, Audouy, Rougé, Rondayre, Delpech, Ganes, Cazaly, Toulouse, Sigeac, Souleillou.

Quatrième : Labarthe, (Excellence A), Labro, Lacabane, Cazes, Dubernat, Couzy, Conquet, Bergon, Creton, Bramel.

Cinquième : Gizard (Excellence A), Rougeayres (Excellence B), Sales, Darquier J. Artigue, Lestrade, Dufour, Composieux, Labro.

Sixième: Lagasquie (Excellence A). Darquier L., Carriol, Delpouget, Salesse, Marmiesse, Nadal, Garroustet, Lestandi, Brunet, Lacombe, Mar-

Septième : Lacaze (Excellence), Salvat, Blanc, Gamot, Bouloumié, Dulac, Cloup, Dreuilhe, Henras.

Huitième: Excellence ex-æquo: Labat et Rigal; Dulac, Cancès, Martin,

Gerlié, Calmels, Cambon, Blanchez. Classe préparatoire : Pouey (Excellence), Lescale, Mendailles, Daurenssan, Artigue, Delbos.

Classe Enfantine: 1re section: Darquier R. (Excellence), Séval, Gerlié, Bertrand, Darré, Cavarroc. 2º section: Bézio, Lacoste, De Camy, Vidal

Raymonde, Artigue, Hermel. Sténographie: Hors concours: Coueslant; Prix: Laville.

Topographie: Prix: Puech. Agriculture : Médailles : Rey,

Robert; Prix: Laville, Rédoulès, Périé, Paumès. Escrime: Hors concours: Coues-

lant, Laville; Prix: 1er Cours: Barde. 2º Cours ; Darquier L. 3º Cours ; Darquier R.

Gymnastique: Médaille: Moles.

Nous lisons dans le Bulletin de l'instruction publique:

Par arrêté de M. le Ministre de l'instruction publique, M. Brugeas, pro-

viseur à titre provisoire du Lycée de Cahors, est nommé proviseur titulai -

M'le Prunièras, professeur à l'Ecole Normale de Cahors, est admise à faire valoir ses droits à la retraite.

Comité des sites et monuments pittoresques du Lot

Dans sa dernière réunion tenue sous la présidence de M. Armand Viré, docteur ès-sciences, le comité a décidé de demander à la municipali-

1º La suppression des constructions quienlaidissent la partie des remparts comprise entre la Barbacane et la Tour des Pendus.

2º La consolidation de la vieille tour située à l'autre extrémité des remparts, sur les bords du Lot, en face le faubourg Cabazat, tour dont l'effet est très pittoresque et qui menace

3º Le dégagement de la fontaine des Chartreux. - Suppression du Moulin et des trois murs dis de protection dont le but était d'empêcher l'accès de tous les chemins allant à la fontaine.

Le compte rendu vient d'être communiqué à M. le Maire et à MM. les conseillers municipaux avec prière d'apporter à la réalisation deces trois vœux toute bonne volonté et toute sollicitude.

Ecoles normales

Voici, par ordre de mérite, les noms des aspirantes et des aspirants définitivement reçus au concours des Ecoles normales.

Aspirants 1. Sénac (de l'école primaire supérieure de St-Céré).

2. Vayssières (du cours complémentaire de Puy-l'Evêque) 3. Fabre (du cours complémentaire

de Prayssac). 4. Salanié Auguste (de l'école pri-

maire supérieure de Luzech). 5. Mortefon (de l'école supérieure de Luzech).

6. Roussenques (de l'Ecole supérieure de St-Céré). Ex-œquo: Salanié Daniel (de l'école

supérieure de Luzech) et Doumerc (de l'école supérieure de Luzech). 9. Mazet (de l'école supérieure de

St-Céré). 10. Poujade. 11. Brunies (de l'école supérieure de Montcuq).

12. Castagnié. 13. Brunet (de l'école supérieure de

14. Lantuéjoul (de l'école supérieure de Montcuq).

Liste supplémentaire

1. Caussanel (de l'école supérieure de Luzech). 2. Teulières (de l'école supérieure de St-C ré).

3. Calvet (du cours complémentaire de Puy-l'Evêque).

4. Castagnol (du cours complémentaire de Cahors). 5. Marmiesse.

Aspirantes

Melles

1 Andrieu (Cours complémentaire de Figeac). Ex-œquo: Bertot (de l'école supé-

rieure de Gourdon). et Solles (de l'école supérieure de

4 Gizard, (de l'école supérieure de Montcuq).

5 Dardennes, (de l'école supérieure de St-Céré).

taire de Martel)

6 Laplanche (du Cours Complémen-7 Durand Juliette (du Collège de Cahors).

8 Durand Marie-Louise (du Cours | Mastque du 7me de liste Complémentaire de Figeac).

9 Lahille (de l'école supérieure de Monteug).

10 Faurel (du Cours Complémentaire de Souillac).

11 Genot (de l'école supérieure de St-Céré). 12 Nayrac (du Collège de Cahors).

13 Darnaud (de l'école supérieure de Montcuq). 14 Sol (de l'école supérieure de

Montcua). 15 Fourcade (de Bordeaux). 16 Paulhac (de l'école supérieure

Liste supplémentaire

1 Pressouyres (de l'école supérieure de St Céré).

de St-Céré).

2 Ausset (de l'école supérieure de Montcuq).

3 Ségalard (du Cours Complémentaire de Souillac)

4 Courounnet (du Collège de Ca-

5 Lavergne (de l'école supérieure de St-Céré)

6 Bru (de l'école supérieure de St-Céré.

Cour d'Assises

La session des assises du Lot pour le troisième trimestre 1908, s'ouvrira à Cahors, le lundi 7 septembre prochain, à 11 heures du matin, sous la présidence de M. Laboulbène, conseiller à la Cour d'appel d'Agen, assisté de MM. Grimal et Labatut, juges au tribunal civil de Cahors.

Voici la liste des jurès appelés à siéger à cette session :

Jurés titulaires

MM.

Pébeyre, Calixte, maire à Masclat; Blanié, Vincent, prop, à St-Vincent-Rive-d'Olt;

Murat, Georges, greffler, à Cajarc. Lagarde, Louis, prop., à Lentillac (Figeac-Est). Delsuc, Firmin, receveur des postes en

retraite à Frayssinet-le-Gélat; Corn, Guillaume, vétér. à St-Céré; Castex, Guillaume, phar. à Cahors; Léonarde, Charles, greffier à Figeac; Thamié, Louis, propriétaire à St-Céré; Longpuech, François, notaire à Figeac; Daubas, insp. de l'assistance publique, à

Cahors; Aladel, Victor, boulanger, à Cahors; Gasc, Firmin, propriétaire à Brengues ; Laquièze, Jean, adjoint, à Estals; Cassayre, J.-J.-A., limon., à Cajarc; Bousquet, Jacques, prop. à Lherm; Bergues, Jules, prop. à Miers; Despager, Pierre, nég. à Strenquels ; Bourthoumieux, Jean, négociant à Ste-

Alauzie; Cavalié, Florent, prop. à Varaire; Course, Henri, prop. aux Arques; Laburgade de Belmont, René, à Belmont

(Lalbenque); Mespoulhé, Jean, prop. à Comiac; Borie, Louis vérificateur à Cahors. Poujade, Albert, notaire à Cazals. Delsahut, Jean, prop. à Livernon. Pezet, Louis, maire, à St-Chels.

Mouraud, Jean-Théodore, adjoint au maire, de Pinsac. Gratacap, Adolphe, maire, à Montredon.

Dagès, Paul, notaire, à Fontanes (Lalbenque). Fréjac, Philippe, forgeron, à St-Céré.

De Guiraud, de Montarnel, Médard, propriétaire à St-Hilaire. Croq, Raymond, maire, à Bouziès. Laborie, Pierre, prop. à Sauzet.

Castagné, Henri, prop., à Cardaillac. Laborderie, Jean, négociant, au Bourg.

Jurés supplémentaires Nègre, Baptiste, négociant, à Cahors. Gauthié, Jules, vérificateur en retraite, à Cahors.

Paubert, Louis, négociant, à Cahors. Marguet, Charles, négociant, à Cahors.

Dejanire, Saint-Saens a) Prélude du ler acte. b) Prélude du 2º acte.

PROGRAMME DU 30 JUILLET

c) Marche du cortège. Marche de Louise, Charpentier Lakmé, (fantaisie) Delibes. Le verre en main,

En Avant, (allegro),

Fahrbach. (polka), Allées Fénelon de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2

Menzel.

Télégrammes reçus hier :

Paris, 29 Juillet, 1 h. 15 s.

M. Brisson chez M. Glemencean M. Brisson a rendu visite dans la matinée à M. Clemenceau.

Le voyage de M. Fallières

Une dépêche de Christiania signale de nombreux préparatifs pour la réception de M. Falireres qui est attendu vendredi. Tous les hôtels sont déjà envahis. Les trains amènent chaque jour de nombreux norvégiens venant pour acclamer le Président de la République Française.

Télégrammes reçus aujourd'hui

Paris, 30 juillet, 1 h. 16 s. Retraite du général Voiron

On annonce que le général Voiron abandonnera ses fonctions au conseil supérieur de la guerre pour prendre sa retraite, à la date du 4 août.

Les grèves

Malgré l'appel de la Confédération générale du travail en faveur de la grève, aujourd'hui, les chômeurs parisiens ne sont pas plus nombreux qu'hier. Cependant de nombreux syndiqués ont quitté Paris dans la matinée pour aller manifester à Draveil.

AGENCE FOURNIER.

PUBLICATIONS PIERRE LAFITTE ET C'

Fermes & Châteaux

Sommaire du Nº 36 - Août 1908

Pendant les moissons (Frontispice) Le black-rot et la vigne, par A. Gonanon, inspecteur général de la viticulture. Le château et le parc de Bagatelle, par

Création et amélioration des races, la

sélection, par Paul Messier. Les cèdres, par J. Luquet. La maison et les jardins de Pomponne, par P. d'Estrée.

Où et comment peut-on pêcher en sau douce, par J. Lhomer. Les races de chiens, le West Highland White Terrier, par G. Horowitz. Les plantes méchantes, par F. Simères.

Les batteuses mécaniques à grands rendements, par E. Odorin. Pour obtenir de beaux gazons, par N.

Fair. La vie pratique. Voilà un numéro vraiment intéressant qui réunit une collaboration aussi compétente que distinguée. De nombreux articles, signés des savants professeurs de toutes les écoles d'agriculture, sont illustrés

de superbes photographies. Fermes et Châteaux, voilà la revue idéale, agricole et horticole. Le numéro: 1 fr.

LE DÉPUTÉ D'ARCIS

Par H. DE BALZAC

DEUXIÈME PARTIE

rsell de la frace CHAPITRE XIII

Lettres édifiantes

Dorlange à Marie-Gaston - Eh ! marquis, si vous dormez ainsi au conseil des ministres, voilà! sur ma parole, un rays bien gouverné?

Monsieur de Sallenauve ouvrit les yeux se secova, puiss'adressant à moi : - Pardon, monsieur le comte, me dit-il, mais voilà dix nuits que je voyage en poste, sans m'arrêter, afin de me trouver au rendez-vous queje vous avais fait donner ici ; quoique j'ai passé dans un lit, la nuit dernière, je me sens enco-

re un peu fatigué. Cela dit, il se leva, aspira une forte prise de tabac, et se mit à se promener dans l'appartement pendant que Jacques Bricheteau continuaitainsi:

- Il y a un peu plus d'un an, je reçois

FEDELLETON DU « FORFMAI du Lot » 62 | enfin une lettre de votre père ; il m'expliquait son long silence, les projets qu'il avait sur vous, et la nécessité où, encore pour quelques années peut-être, il était de garder avec vous le plus sévère incognito. C'est justement à cette époque que le hasard vous conduit sur mon chemin; alors je vous vois prêt à vous jeter dans les folies pour pénétrer un secret dont l'existence était devenue manifeste pour vous. - Vous êtes preste à déménager, dis-

> Béthune. - Je fis mieux que cela, horriblement tourmenté de l'idée qu'au moment précis où monsieur le marquis en déclarerain la continuation nécessaire, vous viendriez à penétrer malgré moi les ténèbre dont je vous avais si savamment

je en riant à l'ex-habitant du quai de

environné... - Vous partites pour Stockolm? - Non : pour la résidence de votre père, et à Stockolm je mis à la poste la lettre dont il m'avait chargé pour vous. - Mais je ne saisis pas bien... - Rien pourtant n'est plus facile à

comprendre, dit le marquis d'un ton

capable, ce n'est pas en Suède que je

réside, et nous voulions vous dépayser. - Vous plaît-il de poursuivre à ma place, dit Jacques Bricheteau, ne paraissant pas très disposé à se laisser déposséder de la parole, dont tu as pu remarquer, cher ami, qu'il use avec

élégance et facililé. - Non pas, non pas, continuez, repartit le marquis, vous vous en acquittez à

- La présence de monsieur le marquis, dit Jacques Bricheteau en poursuivant, n'aura pas pourrésultat, je dois vous en prévenir, de mettre immédiatement un terme à toutes les obcurités dont ses rapports avec vous ont été compliqués jusqu'ici. Pour le soin de son avenir et pour celui du vôtre, il se réserve de vous laisser ignorer quelque temps encore le nom du pays au gouvernement duquel il espère vous voir un jour appelé après lui, aussi bien que quelques autres particularités de sa vie. Si même aujourd'hui il est ici présent, c'est surtout dans le but de n'avoir pas

der un nouveau bail à votre curiosité. M'étant-avisé que votre position de famille équivoque était de nature, dans la vie politique où vous allez entrer, à vous créer, sinon des difficultés, au moins certains déboires, sur l'observation qu'une de mes lettres en faisait à monsieur votre père, il se résolut à hàter le moment d'une reconnaissance officielle et légale que l'extinction de toute sa famille rendait désormais très désirable pour vous; et du pays lointain qu'il habite il se mit en devoir d'y procéder. Mais la reconnaissance d'un enfant naturel est un acte grave que la

à s'expliquer davantage et de deman-

loi à entouré de précautions étroites. Il , m'en trouver très honoré, il ne dépen- | que pour vous mettre à même de confaut un acte autbentique passé devant notaire, et, à supposer qu'une procuration spéciale eût pu remplacer le consentement oral du père, monsieur le marquis pensa bientôt que les légalisations devenues indispensables pour donner à cette procuration toute sa valeur ébruiteraient, non-seulement pour vous, mais pour le pays où il est marié et naturalisé en quelque sorte, ce secret de son individualité, qu'il est tenu à économiser encore pendant quelque temps. Alors, son parti fut pris : trouvant moyen de s'échapper pour quelques semaines, il arriva en toute diligence, vint me surprendre, et vous donna rendezvous ici. Mais dans le voyage à la fois long et rapide qu'il entreprenait, il devait craindre que la somme importante destinée à préparer le succès de votre élection ne courût quelque risque; alors il la fit passer par le canal des banquiers, en exigeant qu'elle pût être touchée à jour fixe. Voilà pourquoi, à votre arrivée ici, je vous ai fait une question qui a pu vous surprendre. Maintenant, je vous en adresse une autre, et celle-ci a plus de gravité: Consentez-vous à prendre le nom de monsieur de Sallenauve et à être reconnu pous son fils?

- Je ne suis pas légiste, répondis-je ; mais il me semble que cette reconnaissance, en supposant que je ne dusse pas

drait pas tout à fait de moi de la décli-- Pardonnez-moi, reprit Jacques Bri-

cheteau, vous pourriez êtra le fils d'un père peu recommandable avoir par conséquent intérêt à contester sa paternité, et dans le cas particulier où nous nous trouvons, vous pourriez probablement plaider avec avantage contre la faveur que l'on veut vous faire. Je dois d'ailleurs vous le dire; et, en parlant ainsi, je suis sûr d'exprimer les intentions de monsieur votre père, si vous pensiez qu'un homme qui déjà, dans l'intérêt de votre élection, a mis un demi-million dehors, n'est pas un père convenable, nous vous laisserions tout à fait libre, et n'insisteront d'aucune fa-

- Parfaitement, parfaitement, dit monsieur de Sallenauve en mettant à cette affirmation un accent bref et un son de voix clairet particulier au débris de la vieille aristocratie. La politesse, pour le moins, me for-

çait à dire que j'acceptais avec empres-

sement la paternité qui s'offrait à moi ; à quelques mots que je prononçai dans - Du reste, répondit gaiement Jacques Bricheteau, notre pensée n'est pas de vous faire acheter un père en poche Moins pour provoquer une confliance

que dès à présent il se croit acquise,

naître la famille dont vous allez portez le nom, monsieur le marquis fera passer sous vos yeux tous les titres et tous les papiers dont il est détenteur; deplus quoique depuis bien longtemps il est quitté ce pays, il sera en mesure de faire affirmer son identité par plusieurs de ses contemporains encore existants, cs qui, du reste, ne pourra que profiter à la validité de l'acte à intervenir. Par exemple, au nombre des personnes honorables par lesquelle il a déjà é é reconnu, je puis vous citer la respectueuse supérieure de la communauté des dames Ursulines, la mère Marie des Anges pour laquelle, soit dit en passant, vous avez fait un chef-d'œuure. — Oui, ma foi, oui, c'est un joli mor-

ceau, dit le marquis, et si vous êtes un politique de cette force !... - Eh bien ! marquis, dit Jacques Bricheteau qui me parut le mener un peu, voulez-vous procéder, avec notre jeune ami, à la vérification des papiers de fa-

mille? - Mais c'est inutile, répliquai-je, et vraiment, par ce refus d'examen, il ne me paraissait pas que j'engageasse beaucoup ma foi; car, après tout, que signifient des papiers entre les mains d'un homme qui peut les avoirfabriques ou se les être appropriés.

(A suivre).



Sommaire du Nº 181 du 1er Août Fèmina, revue idéale de la femme et de la jeune fille fait paraître le ler Août ie Numero spécial des Vacances; avec une composition inédite de Cappiello: « Voici composition and superbe converture en trois cou-

Jeanne Granier pêche dans les gaves des

Pyrénées. Mlle Chrysanthème se marie, p ar Hélè-

Au circuit de Dieppe.

Encore la solitude, par Marcel Prévost.

Deux romans de Voyage, par Lucie Delarue-Madrus.

L'ame française des Roses, par Daniel Lesueur. De l'utilité des Conservatoires, par Mme

Catullo Mendès. La mode et les modes. Élégances de rapide, par Mme Marie-Anne L'Heureux. L'aveugle, Conte inedit de Paul Re-

Les Bavardages de Françoise. Un ballet Louis XV chez la baronne Henri de Rosthschild.

La saison à Paris. L'Une et l'Autre Roman inédit de J

Marni (suite). Ce numéro véritablement exceptionnel

contient une maguifique double-page en trois couleurs, signée de J. Wely : « Le train des Maris ». Aussi toutes nos chères iectrices vont-elles se hater de se procurer le Numéro des Vacances de Fémina, qui sera vendu au prix habituel de 0.50.

PUBLICATIONS PIERRE LAFITTE ET C19

MUSICA

Sommaire du Nº 71. - Août 1978 En couverture : « Hans Richter », le plus célèbre des chefs d'orchestre. Fronstispice: Mademoiselle Maggie

Chronique du mois, par Nozière. Pelléas et Mélisande, de Claude Debussy et Maurice Maeterlinck, par Georges

Pioch. La voix de contralto, par Mme Héglon. Un concours National de Contralti non

Les concours du Conservatoire Femina-Musica.

Les Chanteurs de Saint-Gervais. Les Musiques Militaires par Jean Valdor. Le Concours du Conservatoire National de Musique, par René Fasolt. Les vingt ans de Conservatoire de Louis

Le Grand Prix de Rome de 1908, par Brétigny

La Société Philarmonique de Bourges, par René Thorel. Introduction à la vie musicale, par Paul

Le pianisto Auguste Pierret, par Raoul

Brévannes. Le violon automatique, par Jacques

Tous les musiciens liront ce Numéro vraiment intéressant qui contient un album de musique de 24 pages avec les œuvres de Claude Debussy, G. Hue, Sarasate, Demberg, Weckerrin, Maurice Gracey et

De nombreuses illustrations accompagnent le texte.

Arrondissement de Cahors

Cazals

Foire du 27 juillet. - Notre foire de juillet n'a pas été des plus importantes. vu l'empressement que mettent les cultivateurs à rentrer leurs récoltes. Pourtant nos marches, assez bien approvisionnés, ont permis de traiter beaucoup d'affaires aux cours suivants:

Foirail aux bœufs. - Les bœufs d'attelage sont très recherchés les marchands se les arrachent et il nous a été donné de voir la mème paire vendue deux fois et même trois avec un bon bénéfice pour chaque marchand. Aussi les cours sont très élevés : les attelages de premier choix sont vendus de 1.200 à 1.300 francs; les premiers attelages, de 1.000 à 1.200 francs; les bœufs communs, de 800 à 900 francs; les bœufs moyens, de 700 à 800 francs ; les bouvillons, de 200 à 400 francs ; les vaches, de 400 à 600 francs, le tout la paire.

Viande de boucherie : légère augmentation sur les derniers cours pratiqués. Les veaux sont vendus à des prix très élevés, de 1 fr à 1 fr. 25 le kilo poids vif; les bœufs de 1re qualité, de 36 à 38 francs les 50 kilos, et les bœufs de 2° qualité, de 34 à 35 francs; les moutons de première qualité, de 38 à 42 francs; les moutons communs, de 28 à 33 fr., le tout la pièce; les chevreaux s'écoulaient au prix de 4 à 5 fr. l'un.

Beauregard

Foire. - La foire a été très importante; on a remarqué beaucoup de marchands étrangers, aussi tout a été enlevé; forte hausse sur les bœufs de

Anglars

Le trajet de la gare de Castelfanc, sur la route d'Anglars, offre des inconvénients auxquels il serait bon de remédier promptement afin d'eviter des ennuis aux conducteurs de véhicules.

Les arbres qui bordent la voie surplombent sur le milieu du passage et un charroi quelconque peut à peine être traîné sans être pris par les branches

Le courrier d'Albas, qui fait plusieurs fois par jour le trajet, ne peut placer un colis quelconque sur son véhicule sans qu'il soit exposé à se levoir enlever. De plus, ses joues recoivent à chaque instant un cinglement peu commode qui pourrait finir par le blesser s'il ne prenait de sérieu es précautions.

Un élagage s'impose dans l'intérêt de la sécurité publique.

Arrondissement de Figeac

Cajarc

Distribution de prix. - Lundi prochain 3 août, à quatre et demie du soir, la distribution des prix aux enfants de nos deux écoles laïques, aura lieu dans la cour de l'école des garçons, sous la présidence de M. le docteur Cougoule, conseiller municipal. La musique l'Alliance cajarcoise prêtera son gracieux concours.

Figeac

Conseil municipal. - Le conseil mnnicipal se reunira demain vendredi 31 juillet, à quatre heures de l'après-

Objet de la séance : Assistance aux vieillards; note de ressources pour la construction du chemin vicinal ordinaire d'Ayrem et autres affaires.

Accident mortel. - M. le docteur Estève, médecin en chef de l'hôpital-hospice de notre ville, a procédé à l'autopsie du cadavre du malheureux Piteau, mort des suites de la blessure reçue sur le quai Colomb samedi dernier. Cette opération était nécessitée par la loi sur les accidents afin de déterminer les responsabilités.

Capdenac-le-Haut

Election municipale. — Une élection municipale a eu lieu dimanche, à l'effet de remplacer M. Paul Lacoste, juge de paix, dont l'élection avait été annulée par le conseil de préfecture pour cause d'inéligibilité.

Trois candidats étaient en présence pour briguer les suffrages des électeurs capdenacois.

Aucan des candidats n'ayant obtenu la majorité absolue, il y a ballottage. Le deuxième tour aura lieu dimanche

Notre ami, M. Granier, maître d'hôtel au Port, radical socialiste, a obtenu le plus grand nombre de voix. La discipline républicaine s'impose dans cette

Lauresses

Fête locale des 8, 9 et 10 août 1908. - Voici le programme de la fête :

Samedi soir 8 août, à huit heures, annonce de la fête par des salves d'artillerie; brillante retraite aux flambeaux.

Dimanche 9 août. - A six heures du matin, réveil en fanfare ; à sept heures, mât de cocagne; à dix heures, grand bal public, distribution de bouquets ; à une heure de l'après-midi, tour de ville en musique, bal champêtre, rafraichissements; à trois heures, jeux de la poêle, du baquet, de la crême, de la cruche, concours de grimaces et de fumeurs, etc.; à quatre heures, course aux ânes; à cinq heures, course en sac; à six heures grandes courses vélocipédiques; à sept heures, ascension d'un superbe ballon; à sept heures et demie, tour de ville en musique ; à neuf heures et demie, brillant feu d'artifice, bal public, illuminations.

Lundi 10 août - Continuation des jeux, nombreuses distractions.

Le meilleur accueil sera réservé aux étrangers qui voudront bien nous honorer de leur visite.

Aucune quête ne sera faite.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Bœufs volés. - Samedi dernier, un vol audacieux a été commis à la foire de St-Germain. Le nommé C..., de Molières, près

Gourdon, avait acheté une paire de bœufs sur le marché: lorsque, comme c'est l'usage dans le pays, acheteur et vendeur voulurent aller à l'auberge boire le « binage » ils laissèrent en garde les bœufs à un brave paysan, ou qui paraissait tel. La collation prise, le prix du marché versé au vendeur par l'acheteur, tous deux sortirent de l'auberge. mais quelle ne fut pas leur surprise en ne retrouvant pas les deux bœufs ni le gardien. Ce dernier s'était enfui sans doute avec les animaux.

Des recherches ont été opérées dans les environs, et, à l'heure actuelle, nulle trace n'a été trouvée.

Labastide Murat

Bain forcé. - Ces jours derniers, M. F. F..., originaire de Saint-Martin-de-Vers, travaillait à la journée à la construction d'une murette bordant une

A un moment donné, pendant qu'il déchargeait le contenu d'une brouette, il se trouva si maladroitement pris entre les brancards que le poids des matériaux. imprimant une secousse violente au petit tomberau, le firent basculer et tomber sur le terrassier, qui fut projeté dans le lac profond à c'est endroit de deux ou trois mêtres.

Revenu sur l'eau, une autre surprise non moins désagréable l'attendait à la surface. La brouette flottait et empêchait le malheureux noyé d'émerger. Ce ne fut qu'après des efforts inouïs qu'il parvint à chasser l'objet malencontreux.

Mais encore tout n'était pas fini. Dans cette manœuvre désespérée, la brouette paraly ait les efforts du prisonnier, pris entre elle et le mur. Elle fut la bouée de sauvetage S'y cramponnant avec énergie, le journalier parvint à avancer, tant bien que mal jusqu'à la rive. Il était temps, les forces commençaeint à lui manquer. A ce moment, un cycliste passait sur la route longeant la mare. Il se porta au secours du noyé et lui prodigua tous les soins que nécessitait son état. M. F... s'était évanoui.

Pour cette fois, cependant, il en sera quitte pour une émotion un peu vive.

Gramat

Foire du 28 juillet. — La foire a eu une très grande importance au point de vue des transactions sur le bétail ; le champ de foire était entièrement garni de bêtes à cornes et de très grosses affaires se sont traitées sur ce marché.

Voici quelques cours pratiqués: Bœufs d'attelage, de 1.000 à 1.350 fr. la paire; bœufs de boucherie, de 46 à 55 francs les 50 kilos; vaches d'attelage, de 700 à 850 francs la paire; vaches de boucherie, de 36 à 42 francs les 50 kilos; bouvillons, de 400 à 600 francs la paire, suivant la grosseur; veaux de lait, jusqu'à 1 francs le kilo.

Marché aux moutons. - Moutons gras, de 42 à 45 francs les 50 kilos ; brebis de troupeaux jusqu'à 40 francs la pièce; agneaux, de 15 à 25 francs la pièce, suivant la grosseur.

Marché aux porcs. - Porcs gras, manquent; nourrains, vente très active. Les porcelets sont très rares et trés demandés.

Halle. - Blé froment, de 18 francs à 18 fr. 50 l'hec olitre; avoine, 9 fr. 50 à 10 fr. 50 ie sac.

Volaille. - Poulets, au début du marché très chers, 1 francs le demi-kilo : à la fin du marché, 70 centimes ; poules, 90 centimes le demi-kilos; canards, 60 centimes le demi-kilo; les œufs, 70 centimes la douzaine.

Jardinage. - Très abondant vendu à de bons prix. Fruits. - En assez petite quantité

vendu assez cher. Marché de la laine. - Assez garni :

le cours était de 70 à 75 centimes le demi-kilo.

On ne signale pas de vols ni d'accident.

Salviac

Accident. - Vendredi matin, le sieur Balayé Henri, du village d'Aurimont, commune de Salviac, émondait un ormeau sis à 200 mètres du village, lorsue pris d'un éblouissement sans doute, il se laissa choir sur un tas de pierres d'une hauteur de cinq mètres ; des voisins occupés à des travaux champêtres s'empressèrent d'accourir, ils le relevèrent dans un piteux état. M. le docteur Malbec, appele immédiatement, prodigua ses soins au blessé, il constata cinq fractures à la jambe gauche, cinq côtes enfoncées et une forte blessure à la nuque, l'état du malade est fort grave.

Cet accident a produit une pénible impression dans le village d'Aurimont où le sieur Balayé est très estimé.

Lachapelle-Auzac

Election complémentaire. - Les électeurs de Lachapelle-Auzac avaient à élire, dimanche dernier, un conseiller municipal, en remplacement de M. Jean-Baptiste Ramet, dont l'élection avait été annulée par le conseil de préfecture.

Ont obtenu: M. Francois Riaucoux. cultivateur, 87 voix (elu); M. Jean-Baptiste Ramet, aubergiste, 46 voix.

Le Roc

Indemnités. - Par arrêté en date du 27 juillet, MM. Margis, de Payrac, et Caussil, maire de Loupiac, sont désignés, pour procéder, de concert avec les agents de l'administration des contributions directes, à l'évalution des pertes occasion ées par l'orage du 12 Juillet dans la commune du Roc.

Vayrac

Banquet démocratique. - Après la réunion des conseillers municipaux présidée par M. Malvy, député du Lot, en vue de construire un pont sur la Dordogne, les édiles de la commune se sont rendus à midi, à l'hôtel Pinquié, où a eu lieu un grand banquet.

La plupart des communes limitrophes étaient représentées, a ce banquet ou la question d'établir un bureau de poste auxiliaire entre Montvalent et Flojac devait se poser.

Fête votive. - Samedi 1er août sonneries et salves annonçant la fête; distribution de vivres aux indigents; ouverture du manège; retraite aux flambeaux. Dimanche 2 août, sonneries et salves; jeux divers; manège à 4 heures, concert sous les ormeaux, concours de tir. A 9 heures feu d'artifice, retraite aux flambeaux; 10 heures, bal champêtre. Lundi 3 août, courses de bicyclettes ; distribution des prix de tir ; jeux divers ; à 9 heures, tournoi aux fleurs.

Chez nos voisins

Lot-et-Garonne

正型照照正具

Concours musical Le grand concours musical qui aura lieu à Fumel les dimanche 20 et lundi 21 septembre est en pleine période d'activité; les diverses commissions se mettent à l'œuvre pour procurer aux orphéonistes, leurs invités, l'impression d'une fête sans à-coups, admirablement réussie, laissant dans le souvenir de tous une trace impérissable.

La coquette cité fumeloise, dont les maisons s'étagent en amphithéatre sur la colline qui domine la rive droite du Lot, a d'a lleurs toujours réservé aux étrangers son accueil le plus cordial, sa plus large hospitalité.

Le grandiose panorama qui se déroule à ses pieds, son climat tempéré en toutes saisons, ses grandes et belles artères en font une résidence des plus agréables et toujours très recherchées.

Outre l'agrément de son séjour, Fumel possède encore dans ses environs de nombreuses curiosités : établissements industriels, monuments archiologiques, sites pittoresques qui offrent un réel intérêt.

A signaler encore aux environs de Fumel les vieux châteaux de Perricard, Pestilhac, Cuzorn et Sauveterre.

Donnons maintenant les principales dispositions du concours de Fumel : Il est ouvert aux orphéons, harmonies, fanfares, estudiantinas, trompet-

tes et trompes de chasse. Il comprend trois épreuves:

1. Lecture à vue obligatoire pour toutes les sociétés, sauf pour celles de la division de classement;

2. Concours d'exécution avec un morceau au choix, non couronné d'un premier prix depuis trois ans;

3. Concours d'honneur avec un morceau imposé que les intéressés recevront un mois à l'avance.

Les prix consisteront en objets d'art, couronnes, palmes et médailles de différents modules.

En outre, des primes en espèces seront distribuées au concours d'honneur En voici la nomenclature :

Groupe A : Division supérieure et première division réunies : harmonies 400 fr.; fanfares, 300 fr.; orphéons, 250 Groupe B: Deuxième division: har-

monies, 250 fr.; fanfares, 200 fr.; orphéons, 200 fr. Groupe C : Troisième division : har-

monies, 1er prix, 150 fr.; 2º 75 fr.; fanfares, 1° prix, 100 fr.; 2° prix, 75 fr.; orphéons, ler prix 100 fr.; 2º prix, 75 Orchestres et estudiantinas : prix 100 fr.; trompes de chasse, prix, 50 fr.;

batteries: prix 50 fr.; trompettes, 50 Il va sans dire que les jurys seront composés de membres choisis parmi les notabilités musicales françaises et que les jugements seront sanctionnés par

l'approbation générale. Les adhésions et demandes de renseignements doivent être adressées à M. Sarraut, secrétaire général, qui recevra les inscriptions jusqu'au 20 août, délai de rigueur. Un droit d'inscription de 5 fr. devra être joint à la feuille d'adhé-

Les pontifes

En l'occurrence, pontife veut dire: personne qui a juridiction et autorité sur beaucoup de choses qui ne la regardent

Abandonné, l'aviron replié, à la dérive, livré au vent tiède du soir, le petit bateau, le modeste gabarrot fumelois, tournoyait lentement sur lui-même, prolongeant sur le Lot inonde de lune, une tache profonde et sombre, qui s'alliait au mieux avec les ombres découpées par les sinuosités du rivage.

Sous le ciel pur garni d'étoiles, environnés de calme, frôlant l'ombre des rives, loin des pontifes qui organisent des fêtes pour que les pauvres ne puissent y participer, elle et lui s'abandonnaient au concours de musique gratuitement offert par les voix de la nature.

Charmant concours, agréables mélodies. Absolument pour riea, quelques cigales retardataires égrenaient dans le soir, des notes joyeuses sur la fin des moissons et sur la fin du jour. Des grillons égarés dans la fraîcheur des herbes, osaient, puis qu'il n'y a pas de pontifes chez eux, égayer le calme du soir et jouir de cette petite liberté, qui leur permet d'endormir les oiseaux dans les ramures, de charmer les solitaires qui s'aiment, de plaire aux heureux couples qui s'aiment.

Et la, dans cette douce tranquillité. bercé par le bruissement du feuillage, celui que les pontifes rudoient disait a celle qu'il aimait :... Que nous importe la vie telle que veulent nous la rendre les pontifes. L'amour qui subit une loi n'est plus de l'amour! Le droit d'aimer nous appartient!

Qui oserait dire que tu n'es pas jolie? Et, qui oserait dire que cet ensemble des murmures du soir, n'est pas aussi beau, que ne le sera le concours des pontifes, qui ne veulent pas que des pauvres bougres aillent dégrader par leur présence une mise en scène de tuyaux de poële et de queues de morue.

Qui pourrait m'empêcher de t'aimer ? 1 Tous les pontifes du monde pourraient s'y mettre que je trouverais toujours jolis tes yeux, ta bouche aurait toujours ce même et gracieux sourire, et tes lèvres ce même baiser, qui fait oublier beaucoup de souffrances, quand l'autorité des pontifes cherche à faire du mal

à toutes les libertés. Ecoute, ... l'harmonieuse musique du soir, le vent s'alanguit sur les rives comme la fin d'un chant d'amour, l'onde marmure ses joies et ses plaisirs, le feuiliage frémissant aux caresses des brises, chante son bonheur. Tout respire, tout vit, tout chante, et les pontifes ne voudraiert pas qu'il en fût ainsi!

Pourquoi dans cette catégorie de gens est-on si fier, et pourquoi ce dedain, qui leur est si largement rendu ce soir, sous l'impression de l'incomparable concert organisé partout ce qui chante la liberté et l'espoir.

Aimons-nous ! A quoi bon nous arrêter aux nombreux défauts de la vie. Ne répondons pas aux prétentions des pontifes. Soufirons le moins possible de leurs exigences, et si parfois nous sommes trop malmenés, nous leur dirons qu'il est préférable d'avoir la monomanie de la persécution, que l'impardonnable manie de persécuter.

Mon âme a du bonheur à s'unir à la tienne. Dans ton regard la vie me sourit douce et agréable, l'espoir vit dans mon cœur, et si dans notre bourse bien pauvrette nous trouvons quelques sous pour nous offrir le concours de musique, nous irons; sinon nous reviendrons comme ce soir, écouter le chant des grillons et le bruissement du feuillage, pour que les pontifes du concours soient absolument satisfaits.

Condat

Fêtes Condatoises

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer qu'à l'occasion de la fête votive, un grand concours de tir aura lieu dans la cour des écoles les 15, 16, 17 et 23 août prochain.

De 8 à 11 heures du matin. De 2 a 6 heures du soir.

Les lots d'une réelle valeur sont exposés chez M. Mercel Laville, Armes et Cycles, avenue des Ecoles à Condat. L'arme employée sera la carabine de

haute précision La Française. Aussi pouvons nous informer les nombreux amateurs qui viennent se disputer les lauriers qu'ils auront cette année un vrai régal qui leur permettra de donner

libre cours à leur sport favori. Les membres du comité.

Bibliographie

C'est par un article d'une saisissante actualité que Mon dimanche ouvre aujourd'hui ses colonnes: «Les Serviteur qui tuent ». Au lendemain d'assassinats commis en plein Paris et dont chacun conserve le souvenir présent à la mémoire, les révélations de cet article, documenté à souhait, semblent encore plus impressionnantes. Mais Mon Dimanche ne laisse pas longtemps ses lecteurs sur une impression dramatique; dans le même numero ils trouveront pour se dérider : Les « Indigènes de Tréville-sur-Meuse », fantaisie très comique d'Alphonse Allais et La « Carotte au régiment », très amusantes scènes de la vie de caserne. Un très curieux article de M. de Parville sur le « Poisson Chat », fera reflechir plus d'un agriculteur pisciculteur ou simple pêcheurs français aux bénéfices que l'on trouverait a acclimater chez nous certain poisson canadien, à bas prix et à chair délicate. Une foule de conseils et recettes utiles, une délicieuse page pleine de jeux et de belles histoires pour les enfants, un grand roman illustré, un grand et facile concours, doté de nombreux prix et ouvert à tous, complètent ce charmant journal. Mon Dimanche paraît chaque vendredi sur 20 pages sous couverture. On le trouve partout au prix de 10 centimes. Demandez-en des numéros spécimens à l'Administration, 4, rue de la Vrillière, Paris, qui vous les enverra gratis et franco.

A nos Lectrices

Les beaux jours d'été sont arrivés et déjà l'exode vers la plage ou vers la montagne a commencé. C'est, pour nos charmantes lectrices, la saison la plus propice aux Travaux à l'Aiguille.

Confortablement installées sous une tente devant la mer qui miroite, ou encore sous l'ombrage d'une belle futaie toute verdoyante, vous avez pris, n'est-ce pas. Mesdames, votre sac à ouvrages cet inséparable compagnon. En causant, les points succèdent aux points et les heures passent dans la plus douce des intimités...

C'est à ce propos que je voudrais vous signaler une bien intéressante revue crée spécialement pour vous, aimables fées de l'aiguille et du crochet : Le « Journal des ouvrages de dames » séduisant à la fois par ses articles variés, sa belle illustration soignée et par les ravissants modèles d'Ouvrages de Broderie qu'il offre à ses lec-

C'est une Encyclopédie complète que cette revue qui, en plus des chapitres de broderie, s'occupe encore de modes, de layette, de lingerie, de la décoration de la maison, des arts féminins, etc., et qui certainement constitue pour la femme, le plus précieux des collaborateurs.

La première édition du «Journal des ouvrages de dames » envoie chaque mois à ses abonnées en plus du Journal, un charmant ouvrage inédit, lequel est préparé et échantillonné, et muni de toutes les fournitures pour l'exécuter.

Plus de dessin à relever, plus de combinaisons à faire; il n'y a plus qu'à tirer l'aiguille! Et cette édition ne coûte que 22 fr. par an pour la France. (Paris, 20 fr.;

Etranger, 25 fr.).

Le « Journal des ouvrages de dames» tewte seul, avec une grande planche de broderie coûte 8 fv. per an. (Paris, 7 fr.; Etranger 10 fr.) De plus, de jolis ouvrages seront offerts à toutes les abonnées à titre

de Prime. Mentionnons encore l'édition plus réduite du Journal des Ouvrages de Dames : « La Femme chez elle », paraissant le 15 du mois, moins luxueux, mais aussi pratique

et aussi varié que le précédent. « La Femme chez elle » est à la fois une revue d'économie domestique, une revue de décoration intérieure et des arts de la femme, une revue des modes et des ouvrages de broderie.

Le prix excessivement modique de cette revue la met à la portée des bourses les plus modestes. Paris, 2 fr. 75 par an; Départements, 3 fr. 35; Etranger, 5 fr.

Nous signalons aussi dans le même ordre d'idées deux excellentes Revues pour la jeunesse : 1º l'une « Ma poupée » pour petites fil-

les de 6 à 12 ans, avec ouvrages à l'aignille, toilettes de poupée, récits, contes, va-riétés et dont le prix de l'abonnement est de 15 fr. 50 pour la France et 17 fr. 50 pour l'Etranger (texte seul, sans ouvrages : 5 fr. 50 pour la France et 7 fr. 50 pour l'Etranger).

2º la seconde « Mademoiselle » pour jounes filles de 12 à 18 ans, également avec travaux de broderie et texte varie Prix pour la France : 17 fr. par an. Etranger 19 fr. (Texte soul, sans ouvrages : France, 6 fr. par an. Etranger: 8 fr.). S'adresser à M. François TEDESCO, éditeur, 34, avenue de l'Observatoire,

THE RESIDENCE OF THE PROPERTY Chronique agricolo

La Culture de l'Asperge blanche La culture forcée de l'asperge sur place peut se faire à l'aide du fumier ou du thermosiphon.

Pour cela, on divise le terrain en planches de 1 m. 30 à 1 m. 50 de large, dirigées autant que possible de l'est à l'ouest et séparées par des sentiers de 0 m. 60 à 0 m. 70.

Chaque planche contient quatre lignes d'asperges, la première et la quatrième placées à environ 0 m. 20 des bords et l'espacement entre les lignes intérieures est de 0 m. 30 à 0 m. 33 suivant la largeur des planches; sur la ligne, les griffe sont placées à environ 0 m. 30 les unes des autres. Lorsque le moment de forces est arrivé, les sentiers sont creusés à 0 m. 60 ou 0 m. 80 de profondeur suivant la nature des terrains plus ou moins difficiles à s'échauffer. La terre est rejetée sur le milieu des planches préalablement ameublies par un labour au trident, de telle façon que chaque griffe soit recouverte de 0 m. 20 à 0 m. 25 de terre. Les sentiers creusés sont remplis de fumier de cheval tassé et fortement arrosé. Lorsque les sentiers sont remplis jusqu'au nivau du sol, on pose des coffres et l'on élève les réchauds jusqu'en haut de ces coffres. La température à l'intérieur de ces coffres doit être de 15°. Suivant que le fumier a plus ou moins chauffé. et suivant aussi l'époque du forçage, la récolte commence au bout de 20 à 25 jours et se prolonge de quatre à cinq

Cette culture forcée de l'asperge sur place, avec le fumier, exige malheureusement une dépense assez considé-

Bulletin Financier

Paris, 29 juillet. Les affaires ont été encore absolument nullas au cours de la séance d'aujourd'hui. La tendance du marché reste cependant assez ferme. Notre 3 0/0 maintient ses bonnes dis-

positions à 95,77. Les fonds russes sont stationnaires. Le Consolidé est à 87,40, le 3 0/0 1891 à 85,65 le 1896 à 72,45 et le 5 0/0 nouveau à 98.37.

L'Extérieure espagnole vaut 95,80 ; le Pertugais 52,87 et le Turc 96,02. Dans le groupe des chemins français. le Lyon se traite à 1.349; le Nord à 1.755 et l'Orléans à 1.363.

Parmi nos établissements de crédit le Comptoir National d'Escompte s'inscrit à 698 et le Crédit Lyonnais 1185. Les obligations 50/0 du Port de Ba-

hia se tiennent aux environs de 450. Les actions des Mines de Montebras s'inscrivent à 45,50. L'action de la Compagnie de l'Ouest Africain français est à 591 et la part à

A vendre AUTOMOBILE

3 places, 6 chevaux 1/2, 3 vitesses, marche arrière, Cardan, garantie très bon état, bonne occasion. S'adresser à M. MURAT, maire, Saint-Céré

A VENDRE POER CAUSE D'ACHAT D'AUTOMOBILE

un COUPÉ Très léger, en excellent état. S'adresser au Burcaudu Journel.

Chemin de fer d'Orléans

Billets d'aller et retour colleclifs de famille

En 1re, 2e et 3e classes délivrés aux familles d'au moins 3 personnes de toute station du réseau à toute station du réseau située à 125 kilomètres au moins du point de départ : 1º Toute l'année. - Trois premières personnes, prix de trois billets aller et retour ordinaires du tarif G. V. nº 2; par personne en plus, réduction de 50 0/0. (Il peut être délivré un coupon spécial au chef de famille qui a la faculté de revenir seul à son point de départ.)

Ces billets ont la même durée de validité que celle des billets aller et retour ordinaires et peuvent être prolongés dans les mêmes conditions.

2º Saison de printemps. (1) - Du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 25 juin. Validité: 33 jours, 2 prolongations facultatives de quinze jours, moyennant supplément.

3º Saison d'été. (1) - Du 25 juin au 1º1 octobre. Validité jusqu'au 5 novembre. Réduction des aller et retour pour les 3 premières personnes, de 50 0/0 pour la 4º

et de 75 0/0 pour la 5e et les suivantes. Faculté pour le chef de famille de rentrer isolément à son point de départ. Délivrance, à un ou plusieurs membres de la famille, de cartes d'identité, permettant au titulaire de voyager isolément à 1/2 tarif entre le point de départ et le lieu de destination mentionnés sur le billet.

En outre, pour les billets de saison d'été les membres de la famille au-dessus de 3 personnes ont la faculté d'effectuer isolément leur voyage à l'aller et au retour en acquittant, au guichet, le prix d'un billet

Billets d'excursions

En Touraine, aux châteaux des bords de la Loire et aux stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

Billets spéciaux délivrés toute l'année, comportant un itinéraire tracé à l'avance au départ de Paris.

1er itinéraire. — Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Chenonceaux et retour à Tours, Loches et retour à Tours, Langeais, Saumur, Angers, Nantes, Saint-Nazaire, le Croisic, Guérande et retour à Paris, via Blois ou Vendôme ou via Angers et Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

Prix: 86 fr. en première classe; 63 fr. en deuxième classe. Durée de validité : 30 jours avec faculté

de prolongation.

2º itinéraire. - Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Chenonceaux et retour à Tours, Loches et retour à Tours, Langeais et retour à Peris, via Blois ou Vendôme. Prix : première classe, 54 fr. ; deuxième

classe, 41 fr. Durée de validité : 15 jours sans prolon-

Des billets pour parcours supplémentaires sont délivrés de toute station du réseau pour une autre station du réseau située sur l'itinéraire des billets d'excursion ou inversement.

(1) La distance minima de 128 kilomètres est réduite à 60 kilomètres pour les billets à destination d'une station thermale ou balnéaire.

Cartes d'excursions en Touraine

Ces cartes, délivrées toute l'année, à Paris et aux principales gares de province, comportent la faculté de circuler à volonté dans une zone formée par les sections d'Orléans à Tours, de Tours à Langeais, de Tours à Buzançais, de Tours à Gièvres, le Buzançais à Romorantin et de Romorantin à Blois.

Elles donnent, en outre, droit à un voyage aller et retour, avec arrêts facultatifs, entre la gare de départ du voyageur et le point d'accès à la zone définie ci-des-

Leur validité est de 15 jours, non compris le jour du départ à l'aller, ni celui de l'arrivée au retour, avec faculté de prolongation à deux reprises de 15 jours, moyennant supplément.

Des cartes de famille aont délivrées avec une rédaction de 10 à 50 0/0 sur les prix des cartes individuelles, suivant le nombre des membres de la famille.

Jours et heures d'ouverture des châteaux LIGNE DE PARIS A NANTES PAR

TOURS ET ANGERS

Blois, ouvert aux visiteurs tous les jours. Chambord, id. Chaumont, ouvert aux visiteurs le jeudi

Amboise ouvert aux visiteurs tous les

Villandry, ouvert aux visiteurs tous les jours (1). Azay-le-Rideau, ouvert aux visiteurs

tous les jours. Ussé, les dimanches, mardis et vendre-

dis, de 2 h. à 4 h. Langeais, ouvert aux visiteurs tous les jours : du 15 février au 15 décembre, de 9 h. à 11 h. et de 1 h. 1/2 à 6 h.; en hiver; de 9 h. à 11 h. et de 2 h. à 4 h.

Montsoreau, ouvert aux visiteurs tons Angers, ouvert aux visiteurs tous les

Nantes, ouvert aux visiteurs tous les

LIGNE DE BLOIS A ROMORANTIN Cheverny, ouvert aux visiteurs tous les jours, du ler avril au 3C septembre.

LIGNE DE TOURS A VIERZON

Chenonceaux, ouvert aux visiteurs les jeudis et dimanches, de 2 h. à 4 h., en l'absence des propriétaires.

LIGNE DE TOURS A CHATEAUROUX Loches, ouvert aux visiteurs tous les jours, de 9 h. du matin à 4 h. du soir.

LIGNE DE TOURS A PARIS (par Vendôme) Chateaudun, ouvert aux visiteurs tous les jours de 7 heures du matin à 5 h. du

LIGNE DU BLANC A ARGENT Valençay, Parc ouvert de 10 h. à 5 h.

LIGNE D'ANGERS A LA FLECHE Durtal, ouvert aux visiteurs tous les jours, de 2 h. à 4 h., sauf les dimanches et jours fériés, où il est fermé de 2 h. à 3 h.

(1) L'intérieur du château n'est pas accessible au public.

LIGNE DE LOCHES A MONTRÉSOR Montrésor, ouvert aux visitevrs tous les jours, de 9 h. à 4 h.

NOTA. - Pour plus amples renseignements consulter le livret guide officiel de la Compagnie d'Orláans adressá franco contre l'envoi de 0 fr. 50 à l'administration du chemin de fer d'Orléans, 1, Place Valhubert à Paris, bureau du trafic-voyageurs (Publicité).

Trains spéciaux à prix réduits des régions de l'Aveyron, du Lot, de l'Auvergne et de la Corrèze pour Paris-Austerlitz, les 1er, 4, 6, 8, 12, 19, 22 et 28 Août.

Des trains spéciaux à prix réduits et comprenant uniquement des voitures de 3º classe, seront mis en marche les ler, 4, 6, 8, 12, 19, 22 et 28 Août au départ des gares et sections ci-après pour Paris-Austerlitz.

Le retour individuel des voyageurs ayant pris les dits trains spéciaux sera autorisé dans un délai de 90 jours par tous les trains ordinaires.

PRIX DES PLACES (Aller et Retour)

Gares comprises entre Rodez (inclus) et Capdenac (inclus) et Décazeville..... 35f.10

Pares comprises entre La Capelle-Viescamp (inclus) et Montvalent (inclus) vià Figeac, Cahors (inclus) et Noailles (inclus)...... 32 f. 10

Pares comprises entre Vic-sur-Cère (inclus) et Saint-Denisprès Martel (inclus)..... 31 f.10 ares comprises entre les 4 Rou-

tes (inclus) et Estivaux (inclus) Montaignac-Saint-Hippolyte (inclus) et Aubazine-St-Hilaire (inclus) 29 f. 10

Le Vigeois et Uzerche...... 26 f. 10 La délivrance des billets aura lieu à Paris, à l'Agence Bonnet, 64, Boulevard Beaumarchais et aux gares comprises sur les sections désignées ci-dessus, elle commencera, à ces gares, 5 jours au

moins avant le départ des trains. Il est accordé une franchise de 30 kilog. de bagages par place.

Il n'est fait aucune réduction spéciale sur les prix des billets pour le transport des enfants.

Pour plus amples renseignements, consulter les affiches spéciales apposees dans les gares.

Trains spéciaux à prix réduits de régions de l'Aveyron, du Lot est de la Corrèze pour Paris Austerlitz, les 5, 7, 11, 13, 21 et 26

Un train spécial à prix réduits com-portant uniquement des voitures de 3° classe sera mis en marche le 5, 7, 11, 13, 21 et 26 Août prochain au départ des gares et sections ci-après, et pour Paris-Austerlitz.

Le retour individuel des voyageurs ayant pris les dits trains sera autorisé dans un délai de 90 jours par tous les trains ordinaires.

PRIX DES PLACES (ALLER ET RETOUR) Gares comprises entre La Capelle

clus)..... 32 f. Gares comprises entre St-Denisprès-Martel (inclus) et Arvant (inclus) Condat, St-Amandin (inclus) a Neussargues..... 31 f Gares comprises entre Vendes (in-

Viescamp (inclus) et Figeac (in-

clus) et Nieudan-St-Victor (inclus)..... 28 f. Gares comprises entre Savennes, St-Etienne-aux-Cios et Largnac (inclus), Bort et Riom ès-Monta-

gnes (inclus)..... 27 f Gares comprises entre Giat (inclus) et Clermont Ferrand (inclus) Laqueuille et Le Mont-Dore (inclus) Eygurande Merlines et Les Rosiers d'Egletons (inclus), Ussel et Sornac-St-Ré-

my...... 26 f. Les délivrance des billets aura lieu à Paris à l'Agence Bonnet 64, Boulevard Beaumarchais et aux gares de départ, elle commencera à ces gares 3 jours au moins à l'avance.

Il est accordé une franchise de 30 kilo, de bagages par place.

Il n'est fait aucune réduction spéciale sur le prix des billets pour le transports des enfants.

Pour plus amples renseignements, consulter les affiches spéciales.

GRANDES VACANCES 1908

Billets de famille à prix réduits

Ces billets sont délivrés du 25 Juin au ler Octobre, en toutes classes et pour toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, distantes d'au moins 125 kilomètres (60 kilomètres pour certaines relations) du point de départ, et sont valables sans supplément jusqu'au 5 Novembre inclus.

Pour les trois premières personnes, le prix est celui des billets aller et retour ordinaires; pour la quatrième personne il est accordé une réduction de 50 0/0 et pour la cinquième et suivantes une réduction de 75 0/0 sur le prix des billets simples applicables au trajet d'aller et de retour.

Ces billets de famille sont établis par l'itinéraire à la convenance du public et comportent la faculté d'arrêt à toutes les gares situées sur le par-

Enfin, le chef de famille peut être autorisé à revenir seul à son point de départ. En outre, une ou plusieurs personnes de la famille peuvent obtenir une carte d'identité permettant au titulaire de voyager isolément à 1/2 place entré le point de départ et le lieu de destination mentionnés sur le billet.

Pour les relations entre les réseaux d'Orléans et du Midi, ceux-ci délivrent également, pendant la période des vacances, des billets collectifs de famille à prix réduits et comportant des avantages très appréciables.





Tout paquet qui ne porte pas le rond bleu

n'est pas du Véritable

Refusez-le

et exigez dans une bonne Pharmacie un paquet SEL VICHY-ÉTAT Of 10 un litre d'eau

FETE DE L'ASSOMPTION Samedi 15 Août 1908

Validité exceptionnelle des billets aller et retour

A l'occasion de la fête de l'Assomption, la Cie d'Orléans rendra valables du mardi 11 au dernier train du vendredi 21 août, les billets aller et retour ordinaires à prix réduits, délivrés aux prix et conditions des tarifs spéciaux G. V. numéros 2 et 102.

Ces billets conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle expirera après le 21 août.

CHIRURGIEN-DENTISTE PEPLOME

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA

L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9h. à 5 h. 69. BOULEVARD GAMBETTA

EN FACE LE CAFÉ TIVOLI M. Wilcken n'a pas d'OPERATEURS IL GARANTIT SON TRAVAIL

ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR

LUI-MÊME

Le propriétaire gérant: A. COUESLANT

Cette célèbre pein ture à l'eau n'a pas sa pareille comme revêtement des murs. Elle sert aussi bien pour

la décoration intérieure des maisons, que pour les travaux extérieurs. Pour l'employer, ajoutez simple-ment de l'eau suivant les instructions imprimées sur la boîte.

Le Matolin

s'applique avec une brosse plate dite "qu de morue" ce qui permet de réaliser grande économie sur la main d'œuyre. D'ar part, en ce qui concerne le prix de revien est de beaucoup meilleur marché que les pap peints, ou la peinture ordinaire. Sitôt appliqué il devient un véritable dés-iniectant. Il sèche très vite, et n'est, en aucune façon, altéré par la lumière, la chaleur ou l'humidité. Il ne crevasse pas, ne s'écaille pas et il est lavable.

Il est fabriqué en 70 nuances et en deux qualités, l'une pour l'intérieur et l'autre pour l'extérieur.

R. Binds' Chedler, 3 Cité Magenta, Parls. Dépositaire :

M. J. Guyotte, 6, Place du Marché, CAHORS (Lot)

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine

Lauréat de l'Ecole Dentaire de France Successeur de BAKER 75. Boulevard Gambetta Maison Bouyssou, (de 9 à 5 heures)

de Paris

Travail parfait et entièrement garanti

primerie A. Coueslani 1, Rue des Capucins, CAHORS

A vapeur et à l'électricité.

IMPRIMEUR :

De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Nogentais DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue

du Club Cévenol, des Syndicats d'Initiative départementaux des Associations des Anciens Elèves :

de l'École Normale des Instituteurs de la Seine, DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTRICES DE LA SEINE, du Lycéo Féncion et du Lycée Molière

OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX) BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS

Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS

Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès